

Tableau des garanties

Offre de base à la main de l'entreprise

Catégorie de frais	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
L'hospitalisation 				
Frais de séjour en établissement conventionné	150% BR	200% BR	250% BR	350% BR
Frais de séjour en établissement non conventionné	150% BR	200% BR	250% BR	350% BR
Honoraires médicaux et chirurgicaux, y compris frais d'anesthésie	150% BR	200% BR	250% BR	350% BR
Forfait journalier	100% forfait	100% forfait	100% forfait	100% forfait
Chambre particulière (par jour)	35 € / jour	50 € / jour	65 € / jour	80 € / jour
Lit d'accompagnant (par jour)	20 € / jour	30 € / jour	35 € / jour	40 € / jour
La maternité				
Forfait naissance ou adoption	250 €	350 €	450 €	500 €
Les frais de transports				
Transports remboursés par la Sécurité sociale	80% BR	80% BR	80% BR	80% BR
Les soins courants 				
Consultations et visites de médecins généralistes	80% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Consultations et visites de médecins spécialistes	80% BR	150% BR	200% BR	300% BR
Auxiliaires Médicaux, actes de biologie médicale	80% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux, radiologie	80% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Forfait « Bien-être » annuel : ostéopathie, chiropractie, pharmacie (PHN), vaccins prescrits mais non remboursés par la sécurité sociale, substituts nicotiniques remboursés par la sécurité sociale, étiothérapie, pédicurie-podologie.	100 € / an	120 € / an	140 € / an	160 € / an
La pharmacie				
Médicaments, y compris homéopathiques, pris en charge par la Sécurité sociale	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR
Les appareillages				
Appareillages, prothèses diverses (prothèses mammaires, capillaires...)	80% BR	130% BR	180% BR	250% BR
L'auditif				
Prothèses Auditives	200% BR	300% BR	400% BR	500% BR
Les cures thermales				
Frais médicaux, de séjour, de transports	250 €	350 €	450 €	500 €
La prévention				
Détartrage annuel complet sus et sous gingival, effectué en deux séances maximum	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR
Dépistage, une fois tous les cinq ans, des troubles de l'audition chez les personnes de plus de 50 ans	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR
Une consultation chez un diététicien pour un enfant de moins de 20 ans	-	30 €	45 €	50 €

Bénéficiez d'une prestation majorée de 10% chez nos partenaires itelis

Tableau des garanties

Offre de base à la main de l'entreprise

Catégorie de frais	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Le dentaire 				
<i>Bénéficiaire d'une prestation majorée de 10% chez nos partenaires Itelis</i>				
Consultations, soins dentaires	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR	100% BR-MR
Prothèses dentaires	200% BR	280% BR	350% BR	400% BR
Supplément dents du sourire ⁽¹⁾	-	+50% BR	+50% BR	+50% BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la Sécurité sociale	107,50 €	150 €	200 €	300 €
Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale ⁽²⁾	-	100 €	150 €	200 €
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	100% BR	150% BR	200% BR	300% BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale (bénéficiaire de moins de 25 ans)	96,75 €	150 €	200 €	300 €
L'optique 				
<i>Bénéficiaire d'une prestation majorée de 10% chez nos partenaires Itelis</i>				
	1 000% BR	1 500% BR	2 000% BR	3 000% BR
Par verre ⁽³⁾	Maxi pour les 2 verres : 1 ^{ère} année : 450€ 2 ^{ème} année : 500€ 3 ^{ème} année : 550 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes	Mini pour les 2 verres : 80 € Maxi pour les 2 verres : 1 ^{ère} année : 500€ 2 ^{ème} année : 550€ 3 ^{ème} année : 600 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes	Mini pour les 2 verres : 120 € Maxi pour les 2 verres : 1 ^{ère} année : 550€ 2 ^{ème} année : 600€ 3 ^{ème} année : 650 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes	Mini pour les 2 verres : 140 € Maxi pour les 2 verres : 1 ^{ère} année : 600€ 2 ^{ème} année : 650€ 3 ^{ème} année : 700 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes
Monture ⁽³⁾	1 ^{ère} année : 100€ 2 ^{ème} année : 120€ 3 ^{ème} année : 130 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes	1 ^{ère} année : 100€ 2 ^{ème} année : 150€ 3 ^{ème} année : 190 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes	1 ^{ère} année : 130€ 2 ^{ème} année : 200€ 3 ^{ème} année : 250 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes	1 ^{ère} année : 160€ 2 ^{ème} année : 250€ 3 ^{ème} année : 300 € Si pas de consommation dans l'année ou les années précédentes
Lentilles de contact correctrices prises en charge ou non par la Sécurité sociale	130 € / an	160 € / an	200 € / an	250 € / an
Opération de la myopie ou de l'hypermétropie par laser (par oeil)	130 €	200 €	300 €	400 €

BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale.

TM : Ticket modérateur

(1) Incisives et canines supérieures et inférieures, prémolaires supérieures et premières prémolaires inférieures. Dans la limite de 3 par année civile et par bénéficiaire. (2) Par année civile et par bénéficiaire pour les actes de curtage, de lambeau et de greffe gingivale. (3) Un équipement (1 monture + 2 verres) par année civile et par bénéficiaire pour les enfants de moins de 18 ans, ou en cas d'évolution de la correction visuelle pour les adultes, sur présentation d'une prescription médicale d'un ophtalmologiste. Dans les autres cas, un équipement tous les 2 ans. A la garantie verres peut être substituée, pour le même montant y compris majoration pour forte correction et verre progressif, la prise en charge de l'implant intraoculaire multifocal, posé à l'occasion de l'opération de la cataracte.

Tableau des Services

Chef d'entreprise	Bilan en ligne	La possibilité d'établir en ligne un bilan de prévention santé au travail pour identifier les actions prioritaires à mettre en place dans votre entreprise.
	Ligne d'information santé	Un numéro dédié pour répondre à toutes vos questions concernant les évolutions législatives de la santé du travail.
Au quotidien	Réseau de partenaires Itelis	Un réseau de 5 000 professionnels de santé Partenaires : les garanties dentaires, optiques et audiprothèses sont majorées de 10%
	Ligne d'information	Un service d'information sur les traitements, les techniques et/ ou les équipements.
	Tiers payant «Juste prix»	Grâce au tiers payants, vos salariés n'ont pas d'argent à avancer sur leur frais d'optiques et prothèses dentaires.
	Rapatriement médical	Le service «juste prix» permet à vos salariés de bénéficier d'un avis sur devis pour les produits ou prestations proposés. En cas d'atteinte corporelle grave à plus de 50 km de son domicile, nous organisons et prenons en charge le rapatriement de votre salarié vers chez lui ou le centre hospitalier le plus adapté.
	Recherche d'une place en milieu hospitalier	Sur demande ou sur prescription médicale dans un rayon de 50 km autour du domicile du bénéficiaire.
Hospitalisation	Aide ménagère	Prise en charge des services d'une aide ménagère à domicile, soit pendant la durée de l'hospitalisation soit dès le retour au domicile.
	Garde des enfants	Prise en charge de la venue d'un proche, du transfert des enfants chez un proche ou de la mise à disposition d'une personne qualifiée pour surveiller les enfants à domicile.
	Soutien scolaire	En cas d'immobilisation de plus de 14 jours de l'enfant du bénéficiaire. Prise en charge du soutien scolaire.
	Présence d'un proche	Financement du titre de transport et de l'hébergement d'un proche si aucun membre ne se trouve à proximité du domicile (dans un rayon de 50 km).
	Garde malade	Prise en charge d'un garde malade suite à l'avis de l'équipe médicale limitée à la période de 20 jours suivant l'hospitalisation pour un maximum de 40 h réparties sur 20 jours (4 h consécutives minimum par jour).
	Organisations de services	<ul style="list-style-type: none"> • Service à domicile : livraison de courses, portage de repas, bricolage, pressing... • Service à la personne : accompagnement lors des déplacements, mise en relation avec une personne de compagnie, une pédicure, un coiffeur... • Recherche de personnel médical : kinésithérapeute, infirmière.
Maternité	Services d'informations maternité	Une équipe médicale dédiée communique à vos salariés des informations et conseils médicaux en puériculture de 8h à 20h du lundi au vendredi.
Chimiothérapie	Organisation de services	<ul style="list-style-type: none"> • Service à domicile : livraison de courses, portage de repas, bricolage, pressing... • Service à la personne : accompagnement lors des déplacements, mise en relation avec une personne de compagnie, une pédicure, un coiffeur... • Recherche de personnel médical : kinésithérapeute, infirmière.

